



YUKON CANADA

ORDER-IN-COUNCIL 2025/03

ELECTRICAL PROTECTION ACT

Pursuant to subsection 16(1) of the *Electrical Protection Act*, the Commissioner in Executive Council orders

1 Douglas Badry is appointed as a member and designated as the chair of the Electrical Safety Standards Board for a three-year term.

2 Frank Thomas is appointed as a member of the Electrical Safety Standards Board for a three-year term.

Dated at Whitehorse, Yukon,

January 23, 2025

DÉCRET 2025/03

LOI SUR LA PROTECTION CONTRE LES DANGERS DE L'ÉLECTRICITÉ

La commissaire en conseil exécutif, conformément au paragraphe 16(1) de la *Loi sur la protection contre des dangers de l'électricité*, décrète :

1 Douglas Badry est nommé membre et président de la Commission des normes de sécurité en matière d'électricité pour un mandat de trois ans.

2 Frank Thomas est nommé membre de la Commission des normes de sécurité en matière d'électricité pour un mandat de trois ans.

Fait à Whitehorse, au Yukon,

le

23 janvier 2025

Commissioner of Yukon/Commissaire du Yukon